

p21SM'emploi
LOIRE

L'ÉVOLUTION DANS L'EMPLOI
DU TRAVAILLEUR EN SITUATION DE HANDICAP

MODE D'EMPLOI





p21SM'emploi
LOIRE

TROUVER SA PLACE
DANS LA SOCIÉTÉ,
C'EST D'ABORD TROUVER
UN EMPLOI*

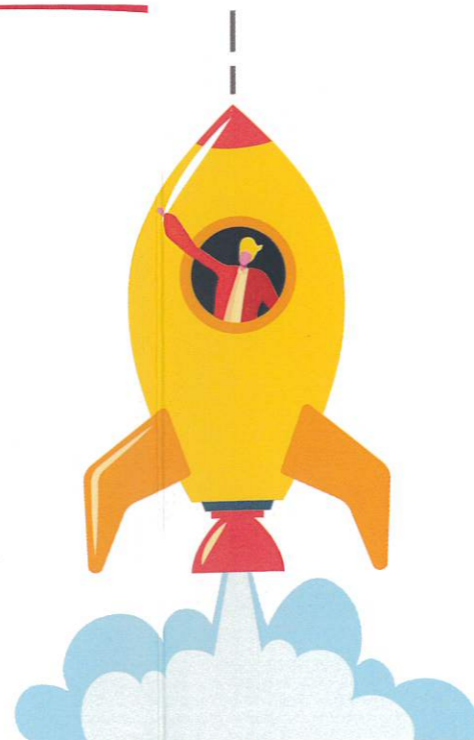
ET FAIRE CARRIÈRE ...

L'évolution dans l'emploi , c'est pour tout le monde !
Elle s'inscrit dans le droit des salariés tout au long d'une carrière
professionnelle quel que soit le parcours.

MAINTENIR SON EMPLOI,
C'EST AUSSI
PRÉSERVER SA PLACE
DANS LA SOCIÉTÉ.

* Lionel Jospin

PRISME
LOIRE



Porté par PRISME 21 Loire, association engagée dans l'accès à la citoyenneté pour tous et à l'émancipation de chacun, **Prism'emploi** s'appuie sur plus de 10 ans d'expérience des questions d'inclusion professionnelle.

Ce dispositif s'inscrit dans un réseau partenarial avec les services publics de l'emploi, les associations concernées par l'emploi...

Parce que la vie est faite de changements, **Prism'emploi** vous accompagne et se positionne comme ressource pour la personne en situation de handicap et/ou pour l'entreprise dans les évolutions au sein du travail.

SOUTIEN RELANCE, APPUI AU POSTE ...

TOUT CE QUI GARANTIT DE GARDER LA BONNE TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE

8 bonnes raisons de faire appel à «Prism'emploi»

- Parce que votre équipe a changé et elle ne sait plus comment travailler avec votre salarié en situation de handicap !
- Parce que le travail et les tâches se modifient avec les nouvelles technologies !
- Parce que les normes ont évolué !
- Parce que votre salarié en situation de handicap connaît une baisse de motivation !
- Parce que la progression professionnelle concerne aussi les travailleurs en situation de handicap !
- Parce que l'entretien annuel d'évaluation professionnelle est un moment clef pour la carrière !
- Parce que c'est important pour vous d'assurer, de garder la diversité dans votre entreprise !
- Parce que vous avez besoin d'un appui humain pour prendre en compte ces changements et maintenir l'employé en situation de handicap dans l'entreprise !

QUELS SONT LES SALARIÉS CONCERNÉS ?

- Votre salarié qui a une RQTH, en raison d'une déficience intellectuelle :
- En contrat CDD ou CDI
 - Dont le métier est en train d'évoluer, de changer,
 - et qui nécessite un accompagnement humain en entreprise

QUELLES SONT LES ENTREPRISES CONCERNÉES ?

- Les PME, TPE, artisans, commerçants, multinationales ...
- Collectivités territoriales, éducation nationale, fonction publique (hospitalière ...)
- Toute entreprise qui emploie une personne avec déficience intellectuelle et qui a besoin d'appui pour assurer l'évolution dans le travail de son salarié.

COMMENT ÇA MARCHE ? EN QUOI ÇA CONSISTE CONCRÈTEMENT ?

Une fois l'identification des besoins effectuée avec l'entreprise et le salarié en situation de handicap, une convention est signée qui précise les modalités de réponses face aux besoins. Un accompagnement régulier est mis en place au sein de l'entreprise. L'objectif principal étant de garantir un mieux-être au travail pour le salarié et l'ensemble de l'équipe. A l'issue de la convention une évaluation avec le salarié et l'entreprise est effectuée pour s'assurer de l'atteinte des objectifs.

AVEC TOUT ÇA : un salarié toujours bien ... employé !



ON VOUS REPOND

TROUVER SA PLACE
DANS LA SOCIÉTÉ,
C'EST D'ABORD TROUVER
UN EMPLOI*

ET FAIRE CARRIÈRE ...

L'évolution dans l'emploi, c'est pour tout le monde !
Elle s'inscrit dans le droit des salariés tout au long d'une carrière
professionnelle quel que soit le parcours.

MAINTENIR SON EMPLOI,
C'EST AUSSI
PRÉSERVER SA PLACE
DANS LA SOCIÉTÉ.

* Lionel Jospin

p21sm'emploi
LOIRE

UN DISPOSITIF EXCLUSIF
INITIÉ PAR

p21sme[®]
LOIRE

L'association a été créée en 1973.

Prisme 21 Loire accompagne les personnes avec trisomie 21 ou autre déficience intellectuelle dans l'exercice, à liberté égale, de l'ensemble de leurs droits. Depuis l'origine, notre action est tournée vers le monde dit « ordinaire ». Prisme 21 Loire initie et participe à des projets favorisant la participation sociale, l'exercice du choix et l'auto-représentation des personnes avec un handicap.

Prisme 21 Loire contribue aussi par ses actions à rendre la société plus inclusive.

La priorité est toujours donnée à la participation au droit commun, notamment dans le domaine de l'emploi. C'est dans ce cadre que s'inscrit le dispositif «Prism'Emploi»

VOTRE CONTACT